



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

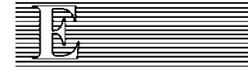
Quarante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique



UNION AFRICAINE

*Neuvième session de la Conférence des
ministres africains de l'économie
et des finances*

Septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine



Distr. générale

E/ECA/CM/47/5
AU/CAMEF/MIN/5(IX)
17 mars 2014

Abuja (Nigéria)
29 et 30 mars 2014

Français
Original: anglais

Concertation de haut niveau sur l'industrialisation au service de la création d'emplois

Document de travail

Thème: L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique

I. Contexte

1. En dépit d'une croissance relativement forte du PIB en Afrique ces dix dernières années, il persiste sur le continent un taux de chômage élevé qui limite les progrès en matière de lutte contre la pauvreté et d'autres problèmes sociaux. En plus d'entraver le développement humain, celui-ci peut réduire la formation de capital, accentuer les inégalités de revenus et provoquer une grande instabilité sociale. Il est urgent de créer des emplois pour la main d'œuvre de plus en plus nombreuse, en particulier pour les jeunes et les autres groupes vulnérables. La bonne nouvelle, c'est que la population active de l'Afrique est de plus en plus instruite et en bonne santé et devrait donc être plus productive, pourvu qu'existent les bonnes politiques et interventions publiques.

2. L'industrialisation et la distribution équitable des fruits de la croissance sont essentielles pour réduire le chômage et créer des emplois décents. Pour la plupart des gens, l'emploi rémunéré est le seul moyen d'échapper à la pauvreté; pour autant, les taux de chômage et de sous-emploi en Afrique restent élevés. Une part importante de la population active exerce un emploi précaire, qui est souvent caractérisé par une faible productivité, surtout dans les secteurs informels ou traditionnels de l'économie. Même si l'on peut attribuer les taux de chômage élevés en Afrique à un certain nombre de facteurs, il est clair que l'incapacité des économies africaines à créer suffisamment d'emplois pour une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse vient du fait que les secteurs moteurs de la croissance économique sont en général des enclaves capitalistiques. Cette situation est par ailleurs exacerbée par la dynamique de l'offre et de la demande: la main-d'œuvre est en pleine expansion en raison de la forte croissance démographique et de l'augmentation des taux d'activité, alors que la demande de main-d'œuvre ne se développe pas assez vite

3. Tout en rappelant les engagements pris en septembre 2004 à Ouagadougou par le Sommet extraordinaire de l'Union africaine consacré à l'emploi et à la réduction de la pauvreté, ainsi que les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, il convient de souligner l'impératif pour les pays africains de mettre l'accent sur l'emploi dans les plans de développement à long terme formulés, appliqués ou suivis. Cela est indispensable pour ouvrir la voie à une croissance forte, soutenue et créatrice d'emplois. Il est nécessaire d'appuyer les plans par des stratégies et des politiques sectorielles, notamment industrielles et du marché du travail, visant à remédier au manque d'infrastructures, à encourager l'investissement dans le capital humain et à accroître la productivité et les revenus dans le secteur informel¹.

4. Si une croissance économique rapide peut contribuer à créer des emplois, le nombre total des emplois créés dépendra du taux de croissance globale et de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance qui, elle, est en partie fonction des secteurs qui en constituent les moteurs. Il est peu probable qu'une croissance rapide reposant sur les seules exportations minières crée suffisamment d'emplois pour absorber une main-d'œuvre en expansion, la raison étant que ces secteurs sont généralement capitalistiques, ont peu de liens avec l'économie nationale et emploient une part relativement faible de la population active. Pour accroître les emplois, il faut des changements structurels et des efforts pour accroître la productivité et le taux de croissance des secteurs agricole, industriel et de services modernes².

¹CEA et CUA(2010). *Rapport économique sur l'Afrique 2010: Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique*, Addis-Abeba, CEA.

²CEA et CUA(2013). *Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique*, Addis-Abeba, CEA.

5. À cet égard, un des principaux objectifs de la présente note est d'approfondir le débat sur le lien entre industrialisation, croissance et création d'emplois. Comme indiqué plus haut³, la création d'emplois, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes, qui sont touchés de manière disproportionnée par la rareté des opportunités d'emplois décents, est indispensable au développement durable et à la croissance inclusive en Afrique. Dans la section II, il sera question du rapport entre croissance, emploi et pauvreté et de la nécessité d'interventions politiques pour accélérer le transfert de ressources vers des secteurs plus productifs de l'économie comme un moyen de création d'emplois. La section III porte sur les politiques de marché du travail qui peuvent stimuler l'emploi global, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes. Enfin, la section IV est consacrée aux questions pertinentes à examiner, ainsi qu'aux résultats escomptés de cet examen.

II. Lien entre croissance, emploi et pauvreté

6. L'Afrique a connu un rythme de croissance rapide et soutenu ces dix dernières années, grâce à l'amélioration des politiques macroéconomiques et des exportations de produits de base. Toutefois, le niveau et le rythme de la performance économique de l'Afrique ne sont pas suffisants pour avoir un effet positif sur la création d'emplois. L'économie informelle continue d'être le principal pourvoyeur d'emplois du continent. Mais il s'agit d'emplois faiblement rémunérés, précaires et de nature à compromettre les chances des jeunes, en particulier. La persistance de niveaux élevés de chômage, parallèlement à l'augmentation du nombre de jeunes sans emploi, sans éducation ou formation, représente une grave menace pour le développement du capital humain, la lutte contre la pauvreté et la stabilité sociale dans de nombreux pays. De fortes inégalités subsistent également dans la majorité des pays africains. Les hommes et les adultes ont deux fois plus de chance que les femmes et les jeunes d'entrer sur le marché de l'emploi, tandis que les populations rurales ont moins accès à la formation professionnelle et disposent de moins de débouchés que les populations urbaines.

7. Si la faible création d'emplois en Afrique peut en partie s'expliquer par la croissance rapide de la population active, elle est en grande partie imputable à l'incapacité des économies africaines de créer des emplois productifs. Cette situation se traduit par une large sous-utilisation des capacités et par l'augmentation du nombre d'emplois informels sous-payés et constitue ainsi un sérieux obstacle à la croissance économique à long terme. Des données empiriques montrent que si la création d'emplois peut s'appuyer sur la croissance économique, elle dépend aussi dans une large mesure de **l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance** dans les différents secteurs, c'est-à-dire de la composition sectorielle de la croissance. En effet, des études ont montré que, dans le court terme, pour que la croissance de l'emploi soit plus rapide que celle de la production, il faut que le rapport élasticité de l'emploi/croissance soit supérieur à l'unité⁴. La réalité, cependant, est que les principales sources de croissance au cours des dernières années ont été les secteurs à faible élasticité d'emploi, tels que le secteur minier (qui emploie moins de 10% de la population active); cependant que les secteurs agricole, manufacturier et des services, qui emploient au total plus de 80% de la population active, ne représentent encore qu'une petite part de la croissance économique dans la majorité des pays africains⁵.

³CEA et CUA (2014). Document de travail: *L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique*.

⁴Mahmood, M (2008). *Economic growth, employment and poverty in the Middle East and North Africa*. Working Papers – General Series 46. Institute of Social Studies

⁵CEA (2010). *Rapport économique sur l'Afrique 2010: Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique*, Addis-Abeba, CEA, en collaboration avec la CUA.

8. Par conséquent, pour accélérer la croissance de l'emploi dans une économie, il faudrait que les grands secteurs à forte élasticité d'emploi soient les principaux moteurs de la croissance. Dans ce contexte, la transformation structurelle devient indispensable pour pouvoir passer des secteurs à forte intensité capitalistique aux secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, ainsi que des secteurs nécessitant une main-d'œuvre peu qualifiée à ceux exigeant de hautes qualifications. Dans des pays comme l'Afrique du Sud, ce changement a déjà conduit à une forte demande de main-d'œuvre qualifiée et réduit la demande de travail non qualifié⁶. Au centre de ce processus se trouve la diversification des économies au détriment des secteurs agricole et informel, qui sont caractérisés par une faible productivité, de bas salaires et de mauvaises conditions de travail. Dans des pays comme l'Algérie, l'Afrique du Sud et la Tunisie, le niveau assez faible et en baisse de l'emploi agricole, conjugué à la part croissante de l'emploi industriel, a permis de diversifier l'économie, d'augmenter la productivité et de créer des emplois.

9. La relation symbiotique entre l'emploi et la croissance économique permet donc d'affirmer que le seul moyen de renforcer la création d'emplois en Afrique est de déplacer les sources de la croissance des secteurs à forte intensité capitalistique et créant peu d'emplois vers des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et plus productifs. Ce déplacement d'accent devrait s'accompagner de politiques d'emploi ciblées, y compris des mesures d'incitation au développement du secteur privé et à l'amélioration des compétences, au profit surtout des travailleurs du secteur rural et informel.

10. Le manque de compétences reste un grand obstacle - surtout pour les jeunes générations d'Africains - à l'entrée et à la concurrence sur le marché du travail. En effet, on compte l'inadéquation des compétences offertes par les travailleurs aux besoins des employeurs parmi les principales entraves au développement dans la majorité des pays africains. Tant la mauvaise qualité de l'éducation que l'absence d'interaction entre les systèmes d'enseignement et les employeurs ont été citées parmi les causes possibles du manque de compétences. Dans le même temps, l'évolution des structures économiques en Afrique oblige de plus en plus les systèmes éducatifs à dépasser l'enseignement primaire. En l'absence d'un grand secteur manufacturier - qui emploie traditionnellement une main-d'œuvre peu qualifiée - dans la plupart des pays africains, il faut souvent avoir au minimum le niveau d'enseignement secondaire pour accéder à un emploi rémunéré dans le secteur formel.

11. Des programmes de développement- y compris une formation technique et professionnelle adaptée aux besoins du marché du travail- peuvent donc offrir aux jeunes des compétences pratiques et une meilleure chance de livrer concurrence sur le marché du travail et de trouver un emploi décent. Des recherches récentes montrent que les programmes qui combinent une formation en classe et sur le terrain fournissent à la fois des compétences non spécialisées (comportementales) et des compétences spécialisées (techniques), qui peuvent avoir une incidence très positive sur les possibilités d'emploi et de rémunération des participants⁷. Une étude menée en Afrique de l'Ouest en zone urbaine montre également que la formation professionnelle a un rendement marginal plus élevé que l'enseignement secondaire en général⁸⁹. C'est dans le secteur informel que les rendements

⁶Rodrik, D. (2006). *Understanding South Africa's Economic Puzzles*. Working Paper No. 130, Center for International Development, Harvard University

⁷Fares, J. et O.S. Puerto (2009). *Towards Comprehensive Training*. Social Protection Discussion Paper No. 0924. Washington D.C.: Banque mondiale

⁸Banque africaine de développement, en collaboration avec l'OCDE, le PNUD et la CEA (2012). *Perspectives économiques en Afrique 2012: Promouvoir l'emploi des jeunes*. Paris, OCDE

⁹Kuépié M., C.J. Nordman et F. Roubaud (2009). Education and Earnings in Urban West Africa *Journal of Comparative Economics*, Vol. 37, No. 3.

de la formation professionnelle sont les plus élevés, ce qui souligne l'importance qui s'attache à mettre en place des programmes de formation pour les travailleurs de ce secteur.

12. Or, en Afrique, la formation technique et professionnelle représente encore moins de 5% de la formation chez les jeunes. Même là où elle existe, celle-ci souffre d'un manque de personnel qualifié, de l'obsolescence des équipements, de l'inadaptation des programmes et de faibles liens avec le marché de l'emploi¹⁰. Il est, par conséquent, nécessaire de moderniser les programmes de formation et d'en améliorer l'efficacité, ainsi que d'aligner les programmes d'enseignement aux besoins du marché du travail. De fait, on estime qu'en investissant dans le renforcement des capacités des jeunes, notamment par l'éducation, la formation et le développement des compétences, l'Afrique pourrait créer jusqu'à 72 millions d'emplois d'ici à 2020, soit 18 millions de plus que ne le permettraient les niveaux de croissance actuels¹¹.

13. Cependant, les changements structurels et la redistribution des emplois entre les secteurs entraînent aussi des coûts d'ajustement sociaux auxquels il faudra faire face. Les licenciements dans les secteurs à faible productivité, les besoins accrus de formation pour les travailleurs et la congestion des zones urbaines ne sont que quelques exemples de problèmes qui peuvent découler de changements structurels dans l'emploi. La concentration des industries autour des grandes villes en Afrique est confrontée également au manque d'infrastructures adéquates et de services sociaux de base pour la main d'œuvre qui migre vers les villes à la recherche du travail et qui se trouve ainsi entraînée dans des emplois précaires du secteur informel.

14. Par conséquent, il convient de prendre des mesures spécifiquement destinées à renforcer le lien entre la croissance économique, l'emploi et la réduction de la pauvreté. L'Afrique a besoin de politiques qui augmentent l'intensité d'emploi de la croissance, coordonnent l'offre et la demande de travail, garantissent l'accès des pauvres aux services sociaux de base et mettent en valeur le capital humain. Ces politiques aideront à créer des emplois productifs et générateurs de revenus, condition essentielle et stratégique la plus efficace pour s'affranchir de la pauvreté.

III. Les conditions actuelles du marché du travail ne sont pas propices à la création d'emplois

15. L'état actuel du marché du travail en Afrique entrave sérieusement la promotion et la mise en œuvre de programme de transformation de l'Afrique. La situation est davantage compliquée par une question délicate pour les responsables politiques, à savoir le manque de données sur les marchés du travail, lesquelles données sont très difficiles à obtenir en Afrique. Des registres de chômage existent dans certains pays, mais ils sont souvent confinés aux zones urbaines et ne sont pas complets.

16. Cela dit, il est largement reconnu que le chômage élevé des jeunes dans la plupart des pays africains est étroitement lié à l'incapacité des systèmes éducatifs de former des diplômés ayant les compétences voulues par le marché du travail. D'autres facteurs incluent la petite taille du secteur privé, un service public saturé, des taux élevés d'abandon scolaire et, dans certains cas, les conflits. L'existence d'un grand nombre de postes vacants parallèlement à un chômage massif est révélatrice d'une sérieuse inadéquation des qualifications par rapport aux besoins. Bien qu'il y ait de nombreux jeunes au chômage et une population active sans cesse croissante, beaucoup d'entreprises en

¹⁰Banque africaine de développement, en collaboration avec l'OCDE, le PNUD et la CEA (2008). *Perspectives économiques en Afrique 2008: Développement des compétences techniques et professionnelles*. Paris, OCDE.

¹¹PNUD (2013). *Rapport sur le développement humain 2013*. New York, PNUD.

Afrique peinent à pourvoir les postes vacants¹². Les jeunes d'Afrique du Nord citent le plus souvent le manque de formation parmi les raisons pour lesquelles ils n'arrivent pas à trouver du travail¹³.

17. En outre, la réglementation du travail est stricte et peu flexible dans de nombreux pays africains, ce qui nuit en général aux jeunes demandeurs d'emploi et à d'autres groupes marginalisés. Une protection de l'emploi et des coûts de licenciement très élevés agissent actuellement comme un puissant facteur de dissuasion pour les employeurs, qui, de ce fait, sont naturellement réticents à employer des jeunes à des postes permanents. Les stages et les contrats de courte durée ne sont généralement pas conçus pour aider les diplômés à acquérir de précieuses compétences requises sur le marché du travail, mais pour permettre aux entreprises de vérifier les aptitudes et les compétences des employés au cours d'une période déterminée avant un éventuel engagement de longue durée.

18. Toutefois, il est généralement reconnu que développer des compétences pertinentes est un important moyen d'améliorer la productivité et les conditions de travail, au même titre que promouvoir le travail décent dans le secteur informel, lequel secteur, en Afrique, emploie plus de personnes que n'importe quel autre¹⁴. L'inadéquation des compétences en Afrique **découle de la mauvaise qualité de l'éducation et de l'absence de liens entre les systèmes d'enseignement et les employeurs**. Faire en sorte que les programmes et l'éducation scolaires offrent aux jeunes et aux femmes des compétences pertinentes pour l'économie est donc un enjeu majeur. Par exemple, le développement du secteur manufacturier est actuellement entravé par le manque de travailleurs possédant des compétences techniques adéquates. Les postes dans ce secteur ne s'adressent pas aux personnes ayant une formation universitaire, mais à celles ayant des compétences techniques relatives, par exemple, à l'entretien de matériel et à la supervision de travailleurs non qualifiés. Dans le même temps, les systèmes d'enseignement supérieur en Afrique doivent être plus diversifiés pour répondre à la demande d'une variété de niveaux de compétence et d'éducation.

19. Les universités africaines s'attachent traditionnellement à former leurs étudiants au travail dans le secteur public, sans guère se soucier des besoins du secteur privé. Elles devraient pouvoir éduquer leurs étudiants avec le regard fixé sur les marchés africains, en renforçant la formation technique et agricole et en améliorant la qualité de l'enseignement. Il faudrait aussi, dans cette démarche, davantage d'orientation et de directives pour les étudiants, qu'il convient de détourner des filières traditionnelles d'entrer à la fonction publique (lettres et sciences humaines et sociales) au profit de celles pour l'emploi dans le secteur privé. **Pour permettre des avancées sur cette question, les pays africains doivent renforcer les partenariats avec le secteur privé à tous les niveaux de l'éducation**. Une plus grande implication des employeurs dans l'offre de formation en cours d'emploi pourrait grandement accroître la pertinence et la rentabilité des systèmes de formation.

20. Le développement des aptitudes techniques et professionnelles est également susceptible d'apporter aux jeunes des connaissances pratiques supplémentaires et de leur donner de meilleures chances sur le marché du travail. Ces compétences peuvent être acquises dans des institutions spécialisées ou sur le lieu du travail, ou les deux - formation dite «alternée». Des programmes de formation en alternance, comme les stages ou les apprentissages, peuvent permettre aux jeunes d'appliquer à des environnements réels les théories apprises en classe, de développer des

¹²OIT (2012). *Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi*. Genève, OIT

¹³OCDE, BAD, PNUD et CEA (2013). *Perspectives économiques en Afrique 2013: Transformation structurelle et ressources naturelles*. Paris, OCDE.

¹⁴OCDE, BAD, PNUD et CEA (2007). *Perspectives économiques en Afrique 2007: Water and Sanitation – How can Africa fill the gap?* Paris: OCDE.

compétences professionnelles (telles que la gestion du temps et le professionnalisme) et d'acquérir une expérience pratique.

21. **Vu l'importance du secteur informel, les systèmes de développement des aptitudes techniques et professionnelles doivent s'adapter aux besoins de celui-ci en compétences et en structure de cours, en particulier dans les zones rurales.** Compte tenu du poids considérable du secteur informel sur le marché du travail en Afrique, la formation professionnelle devrait surtout s'attacher à en doter les travailleurs de qualifications et de compétences dont ils ont besoin. Un accès accru au développement des aptitudes techniques et professionnelles dans les zones rurales pourrait avoir un impact significatif sur la vie des populations pauvres, en améliorant les compétences et la productivité agricoles.

22. À la lumière de ce qui précède, et compte tenu de la nécessité de remédier aux inégalités spatiales qui caractérisent le système actuel, des politiques innovantes s'imposent afin de réduire le déficit de compétences et l'inadéquation des formations à tous les niveaux de l'éducation. Des initiatives et des politiques visant à faire pencher la balance, en ce qui concerne les disciplines dans toutes les universités publiques, au détriment des lettres et en faveur de la science, de la technologie et de sujets novateurs pourraient apporter au marché du travail un ensemble de compétences nouvelles et plus dynamiques susceptibles de contribuer efficacement à la transformation économique.

23. En outre, les politiques novatrices du marché du travail devraient privilégier les groupes les plus vulnérables et promouvoir les opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes. Il faudrait mettre en place une réglementation qui assure des emplois décents et facilite et encourage une rotation suffisante de la main d'œuvre, le but étant d'éviter la création de marchés du travail à deux vitesses, avec un segment bien protégé de vieux participants déjà en place et un autre moins protégé constitué de femmes et de jeunes aux emplois instables et mal rémunérés.

24. Dans le même temps, il convient d'instituer une réglementation de travail plus souple et plus dynamique en vue de doter les jeunes Africains d'un plan à moyen et à long terme assurant leur pleine participation à la mise en œuvre des programmes nationaux de transformation. Des politiques et des mesures incitatives bien conçues en faveur de programmes de stages et de contrats de courte durée pour les jeunes pourraient permettre à ces derniers d'acquérir leur première expérience de travail, de renforcer leurs compétences et de prouver leur aptitude à l'emploi.

25. L'accès des jeunes et des femmes au marché du travail pourrait être facilité par l'adoption de nouvelles politiques visant à soulager les employeurs du lourd fardeau des coûts de la protection sociale qui pèse actuellement sur eux dans de nombreux pays africains et à décourager l'investissement dans le secteur informel qui, lui, ne contribue pas aux systèmes de protection sociale.

IV. Questions à examiner

26. Les discussions porteront sur les points clés ci-après:

a) Comment élaborer des stratégies d'emploi judicieuses et cohérentes pour augmenter l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance, en mettant l'accent sur des secteurs ayant des effets multiplicateurs considérables sur les emplois décents et compte tenu des liens entre croissance, emploi et réduction de la pauvreté;

- b) Dans quelle mesure les gouvernements africains pourront relever le défi du développement du capital humain en améliorant les programmes de formation et en alignant le système d'éducation sur les besoins du marché du travail;
- c) Dans quelle mesure les gouvernements africains pourront remédier aux contraintes et aux coûts sociaux découlant d'une réaffectation des emplois qui vise à s'assurer que la transformation structurelle est durable et qu'elle associe tous les segments de la population;
- d) Comment renforcer les capacités de l'Afrique en matière de collecte de données sur les marchés du travail;
- e) Quelles stratégies innovantes adopter pour remédier à l'inadéquation des compétences qui affectent actuellement les marchés du travail en Afrique;
- f) Comment repenser les efforts nationaux visant à améliorer la qualité de l'éducation et à promouvoir les programmes d'études novateurs et les compétences, de manière à répondre aux exigences du marché du travail et aux besoins de transformation de l'Afrique;
- g) Comment accroître les synergies et la coopération entre les universités africaines et le secteur privé afin de promouvoir les programmes et les compétences pouvant efficacement contribuer à la transformation économique;
- h) Quelles stratégies permettraient aux femmes et aux jeunes-tant des zones urbaines que des zones rurales- d'accéder à des programmes de formation et d'éducation et à des systèmes de développement d'aptitudes techniques et professionnelles afin d'acquérir les compétences requises pour travailler dans les secteurs agricole et manufacturier;
- i) Comment renforcer les partenariats public-privé dans le domaine du développement des compétences techniques et professionnelles et de la conception de programmes scolaires axés sur la science, la technologie et l'innovation;
- j) Comment définir des politiques innovantes permettant de faciliter l'accès des femmes et des jeunes au marché du travail.

A. Questions clefs

- a) Bien qu'il n'existe pas de modèle unique valable partout, quelle combinaison de mesures les pays africains devraient-ils adopter pour réorienter les stratégies de développement et renforcer le lien entre croissance économique, emploi et réduction de la pauvreté en Afrique?
- b) Dans quelle mesure les pays africains peuvent-ils augmenter l'intensité d'emploi de la croissance et en même temps assurer l'intégration des plus pauvres et des plus vulnérables dans le processus de développement?
- c) Quelles stratégies sectorielles et macroéconomiques faut-il concevoir pour s'attaquer efficacement aux problèmes d'emploi et aux carences du marché du travail, y compris les contraintes institutionnelles et de capacité?

B. Domaines spécifiques à examiner

a) **L'emploi est le principal canal par lequel la croissance peut entraîner une réduction significative de la pauvreté.** Par conséquent, il faudrait mettre en place des stratégies concrètes pour augmenter l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance et assurer la création efficace et durable d'emplois. Une façon d'y parvenir est d'encourager l'investissement dans des activités génératrices d'emplois, y compris l'agriculture à grande échelle, la transformation et les services, par des incitations appropriées, en particulier pour le secteur privé. Autre stratégie: associer le secteur informel et augmenter sa productivité pour en faire un moteur de croissance efficace. Cette démarche pourrait inclure des mesures pour renforcer la formation et le perfectionnement des compétences, fournir des services de soutien, permettre l'accès au crédit et relier le secteur informel aux marchés et aux institutions du secteur formel.

b) **Il est indispensable d'intégrer l'emploi dans la planification de la croissance et du développement à long terme** pour éviter une croissance sans emploi et réduire la pauvreté, en particulier parmi les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes. L'emploi devrait figurer parmi les priorités majeures des politiques nationales de planification du développement et d'industrialisation. L'intégration de l'emploi dans les politiques macroéconomiques et sectorielles devrait aussi être un préalable à une croissance durable et génératrice d'emplois.

c) **Le perfectionnement des compétences techniques est nécessaire pour améliorer la productivité et créer des emplois en Afrique,** parce que même si des emplois sont créés, il est peu probable que les plus pauvres aient les qualifications suffisantes pour en profiter. Il faudrait, en outre, s'attaquer aux déficits de compétences et adapter les programmes d'enseignement et de formation professionnelle aux besoins du marché du travail. Les conseils de productivité en République de Corée et dans la province chinoise de Taïwan sont de bons exemples d'arrangements institutionnels et de programmes associant le secteur industriel à l'élaboration des programmes scolaires.

C. Résultats escomptés

a) Mieux comprendre les liens entre industrialisation, croissance inclusive et création d'emplois en Afrique, en mettant l'accent sur la création d'emplois pour les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les personnes vivant en zones rurales.

b) Mieux comprendre la dynamique des marchés du travail dans les pays africains et les politiques nécessaires pour stimuler le développement du capital humain, améliorer la qualité de l'éducation et favoriser la création d'emplois par la mise en œuvre de politiques publiques saines, efficaces et adaptées aux différentes situations nationales .